



COMMUNIQUÉ

L'ABF reste vigilante sur l'accès libre aux bibliothèques

Après un mois de mobilisation de différents acteurs, la commune de La Trinité a fait un premier pas permettant de rendre à nouveau l'accès libre aux locaux de la médiathèque des 4 chemins.

L'ABF salue cette avancée tout en regrettant que l'inscription payante de 30 Euros pour bénéficier du prêt de document soit très élevée et rédhibitoire pour une grande partie des publics en difficultés sociales.

Cette avancée doit se concrétiser par le vote d'un règlement intérieur lors d'un prochain conseil municipal.

Nous espérons qu'à cette occasion la commune abolira nettement et clairement toute notion d'accès payant aux locaux ainsi qu'à tous les services dispensés sur place.

Quelques jours avant l'annonce de ce retour à l'accès gratuit, l'ABF avait envoyé une lettre à M. le Maire de La Trinité pour lui expliquer l'absurdité de cette décision et lui indiquer qu'une réflexion intercommunale était incontournable en matière de Lecture Publique.